

DES COLONIES FRANÇAISES, Victor Schoelcher.

L'esclave, une chose criminelle.

Les voyages que Schoelcher fit à Cuba, au Mexique et aux Etats-Unis, dans le cadre de son travail, furent décisifs dans son engagement contre l'esclavage. Révolté à la vue de cette pratique, il s'impliqua dans le combat abolitionniste, dont il devint rapidement le chef de file, multipliant les articles et les livres sur le sujet. Intransigeant, il réclame la disparition immédiate et totale de l'esclavage. Lors de la IIème République, en 1848, il est nommé sous-secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies : il fait alors adopter la loi du 4 mars 1848, officiellement promulguée le 27 avril, qui abolit définitivement l'esclavage en France.

Celui qui prétend avoir le droit de garder des hommes en servitude, parce qu'on ne trouverait pas de bras libres pour planter des cannes, et celui qui soutiendrait qu'on a le droit de voler parce qu'on n'a pas d'argent, sont à nos yeux deux fous ou deux scélérats absolument pareils.

Lorsque j'arrive à réduire ce droit à son expression la plus concrète, lorsque m'isolant par abstraction du monde matériel et me retirant dans le monde intellectuel, je me représente que de deux hommes, l'un se dit le maître de l'autre, de sa volonté, de son travail, de sa vie, de son coeur, cela me donne tantôt un fou-rire, tantôt des vertiges de rage.

Que l'esclavage soit ou ne soit pas utile, il faut le détruire ; une chose criminelle ne doit pas être nécessaire. La raison d'impossibilité n'a pas plus de valeur pour nous que les autres, parce qu'elle n'a pas plus de légitimité. Si l'on dit une fois que ce qui est moralement mauvais peut être politiquement bon, l'ordre social n'a plus de boussole et s'en va au gré de toutes les passions des hommes. La violence commise envers le membre le plus infime de l'espèce humaine affecte l'humanité entière ; chacun doit s'intéresser à l'innocent opprimé, sous peine d'être victime à son tour, quand viendra un plus fort que lui pour l'asservir. La liberté d'un homme est une parcelle de la liberté universelle, vous ne pouvez toucher à l'une sans compromettre tout à la fois.

Autant que qu[il] que [ce] soit nous apprécions la haute importance politique et industrielle des colonies, [...] et cependant c'est notre cri bien décidé, pas de colonies si elles ne peuvent exister qu'avec l'esclavage.